

Conseil de Développement pourquoi et pour qui ?

Le conseil de Développement est une instance consultative, composée de citoyens, qui accompagne ViennAgglo dans son action.

Les missions du Conseil de Développement

Représentant la société civile du territoire, **les Conseils de Développement apportent un regard citoyen sur les politiques publiques locales.**

Le Conseil de Développement de ViennAgglo a vu le jour en 2004 pour accompagner le développement de la Communauté d'Agglomération. Sa composition a été renouvelée et son rôle reprécisé en 2011 en lien avec le second projet d'agglomération *Agglo (à venir 2009-2015)*.

Après 10 ans d'existence, le Conseil de Développement a profité du changement d'exécutif en 2014 pour définir de nouvelles orientations pour les années à venir.

Le Conseil de Développement de ViennAgglo est un outil d'aide à la décision qui a vocation à :

- **Être force de réflexion et de propositions pour éclairer les élus dans leur action.** Le CdD est un « Pôle ressource d'intelligence et de compétences »

- **S'impliquer dans la coopération avec les territoires voisins** et plus particulièrement à l'échelle du Pôle Métropolitain dans le cadre de la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement (CMCD).

Pour apporter son éclairage citoyen sur les problématiques actuelles et les enjeux prospectifs du territoire, le Conseil de Développement s'est organisé en Groupes de Travail thématiques (Vélo, Énergie, Culture & Loisirs, Finances Locales...)

Organisation de rencontres dans les communes

Le Conseil de Développement souhaite avoir des représentants de chacune des communes du pays viennois et une plus grande diversité d'opinions.

Chaque habitant, qu'il soit jeune, adulte, actif, sans emploi, retraité... peut rejoindre le Conseil de Développement dès lors qu'il s'intéresse à la vie du territoire sur lequel il habite, étudie ou travaille et qu'il est prêt à s'impliquer pour l'intérêt général.

Le Conseil de Développement, en lien avec les 18 municipalités de ViennAgglo, a décidé d'aller à la rencontre des habitants. Ces réunions publiques



conviviales et accessibles à tous, visent à expliquer simplement le fonctionnement et les projets du Conseil de Développement en lien avec les compétences de ViennAgglo.

Judi 28 mai, le Conseil de Développement (CdD) organisait sa première réunion publique sur le bassin de vie de la Sévenne, impliquant les communes de Chuzelles, Luzinay, Serpaize et Villette-de-Vienne.

80 habitants, représentants d'associations, entrepreneurs et élus sont venus échanger avec les membres du CdD des enjeux du territoire et de la place de la société civile dans les projets de l'agglomération viennoise. Les participants se sont vus présenter ViennAgglo et le Pôle Métropolitain par des habitants du territoire engagés. Cette rencontre a permis d'apporter un

éclairage citoyen sur les projets de l'agglomération. Les membres du Conseil ont pu présenter cette instance de participation citoyenne qu'est le CdD ainsi que les réflexions menées. Les habitants et utilisateurs du territoire se sont exprimés sur les sujets qui selon eux mériteraient que des réflexions soient menées et des avis apportés comme par exemple la problématique des transports en commun dans les communes rurales, l'urbanisme et l'aménagement des centres villages, le développement de l'emploi dans ces communes et la sauvegarde des commerces de proximité...

Cette réunion publique était la première d'une série de quatre. Le Conseil se déplacera en effet sur l'ensemble des bassins de vie de ViennAgglo.

En quelques chiffres

À ce jour, le CdD compte **37** membres habitant **12** des **18** communes de ViennAgglo (Vienne, Chasse-sur-Rhône, Estrablin, Chuzelles, Chonas-l'Amballan, Septème, Serpaize, Villette-de-Vienne, Eyzin Pinet, Moidieu-Détourbe, Jardin, Les Côtes d'Arej).

59 habitants ont participé depuis 2004 aux travaux du CdD.

40 réunions des Groupes de Travail ont été organisées depuis le 1^{er} janvier 2015.

17 contributions ont été apportées sur les projets du territoire à l'échelle de ViennAgglo et du Pôle Métropolitain depuis 2011 et **4** réflexions sont en cours.

Réunion publique Bassin de vie du Saluant

Communes de de Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan, Saint-Sorlin-de-Vienne et des Côtes d'Arej

Jeudi 5 novembre 2015 à 18h30
à la salle communale des Côtes d'Arej

Vous souhaitez :

Vous impliquer dans la vie de votre territoire et mieux connaître ses projets



Échanger autour des enjeux de l'agglomération (énergie, transport, culture...)

Devenir un citoyen acteur de votre territoire

Vous êtes toutes et tous invité(e)s à venir échanger avec les membres du Conseil de Développement.

Partage et échanges seront les maîtres mots de cette rencontre conviviale, ouverte à tous.



Renseignements auprès de Karine Le Borgn'
cdd@viennagglo.fr - 04 82 06 33 23
<http://cdd.viennagglo.fr>
f Conseil De Développement Viennagglo

Travaux en cours

Le Conseil de Développement vous présente les 4 réflexions qu'il mène actuellement :

● Énergie

ViennAgglo est engagée dans une démarche visant à réduire les consommations d'énergies et à lutter contre le dérèglement climatique. Elle s'est dotée d'un Plan Climat Énergie Territoriale (PCET) depuis 2009 aux côtés de la Ville de Vienne et d'Advivo.

Les deux enjeux majeurs :

- atténuer l'impact du territoire sur le climat,
 - s'adapter aux changements climatiques.
- Retenue pour être Territoire à Énergie Positive (TEPOS), ViennAgglo souhaite aller plus loin et développer une stratégie énergétique territoriale. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération va élaborer un programme ambitieux mobilisant l'ensemble des acteurs (collectivités, entreprises, citoyens...) pour viser l'objectif de neutralité énergétique à horizon 2050. Le Conseil de Développement est invité à accompagner ViennAgglo dans son projet sur la question de la participation citoyenne. Réfléchissant d'ores et déjà à la transition énergétique, le CdD souhaite travailler sur **les motivations et la manière de changer les comportements face aux consommations d'énergies.**

Si vous êtes intéressés pour alimenter cette réflexion, vous pouvez vous rapprocher de Karine Le Borgn' au 04 82 06 33 23 - kleborgn@viennagglo.fr

● Vélo

Le Conseil de Développement est invité par ViennAgglo à l'accompagner dans sa politique vélo. Actif au sein de la commission vélo, le CdD a été sollicité par le Président de ViennAgglo **pour identifier et proposer**

la mise en place d'aménagements permettant de faciliter la pratique du vélo sur le territoire (double-sens, tourne à droite...) Cette mission de prospective est l'occasion pour le CdD d'engager des travaux de réflexion avec les habitants du territoire volontaires.

Si vous avez des propositions à faire ou souhaitez participer aux travaux du Conseil, merci de contacter Karine Le Borgn' au

04 82 06 33 23
kleborgn@viennagglo.fr

● Finances

La fiscalité intercommunale a évolué ces dernières années. De nouvelles répartitions ont été opérées entre les différentes collectivités (agglomérations, communes, départements...). Dans le même temps, les collectivités locales sont confrontées à une diminution importante des dotations de l'État. Ce nouveau contexte fiscal et financier oblige ViennAgglo à s'interroger sur ses relations financières avec ses communes et sur la manière dont le territoire pourra poursuivre son développement.

Dans le même temps, il paraît nécessaire d'informer les habitants sur l'organisation des finances locales. En effet, si les finances publiques sont régulièrement abordées dans les médias, une minorité de citoyens connaît et comprend réellement le fonctionnement des finances locales. C'est pourquoi, ViennAgglo souhaite que le Conseil de

Développement l'accompagne dans cette réflexion et plus particulièrement **dans une démarche pédagogique afin de rendre accessible et compréhensible au plus grand nombre les grands enjeux des finances locales.**

● Culture

Engagé dans la coopération métropolitaine aux côtés des CdD du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole et de la CAPI, **le Conseil de Développement mène depuis 2013 une réflexion sur le sujet de la culture à l'échelle du Pôle Métropolitain.** Les travaux et recherches entrepris pour répondre à cette saisine ont éveillé la sensibilité du CdD de ViennAgglo sur cette question de la culture.

Après avoir fait le constat qu'habitants et salariés du territoire peuvent parfois ignorer l'existence d'événements culturels, sportifs et de loisirs, un groupe de travail réfléchit sur la communication relative aux événements du territoire de ViennAgglo et souhaite être en mesure d'offrir une vision globale de tout ce qui est proposé sur l'agglomération viennoise.

Aussi, le CdD s'est posé la question suivante : « comment trouver simplement des informations pour pratiquer une activité culturelle ou de loisirs à Vienne et sur le pays viennois ? »

C'est à l'issue d'un inventaire des différents supports de communication, que le CdD a échangé avec l'Office de Tourisme et ViennAgglo sur l'organisation de cette communication autour de l'offre de loisirs. Des propositions seront transmises aux élus à l'automne.



Retrouvez le Conseil de Développement

- sur son site web : <http://cdd.viennagglo.fr>
- et sur sa Page Facebook : Conseil de Développement de ViennAgglo, pour vous tenir informé de l'actualité du Conseil de Développement et des événements du territoire.